

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DATES	DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS	SERVICE COMPÉTENT
Du 1 ^{er} au 31	Déclaration par tout employeur des personnes ayant perçu pendant l'année 1945 des traitements, émoluments, salaires ou rétributions lorsque ces sommes ramenées à l'année sont supérieures à 10.000 francs pour un même bénéficiaire. Lorsque les bénéficiaires remplissent des fonctions susceptibles d'être exercées simultanément auprès de plusieurs entreprises, la déclaration doit être produite quel que soit le montant.	Direction départementale des contributions directes
	Déclaration par tous débi-rentiers des personnes auxquelles ont été versées pendant l'année 1945 des pensions ou rentes viagères dépassant 10.000 francs.	Direction départementale des contributions directes
	Déclaration par les personnes domiciliées en France des salaires, rémunérations ou pensions qu'elles ont reçus de l'étranger pendant l'année 1945.	Direction départementale des contributions directes
	Déclaration par tout chef d'entreprise des honoraires, occasionnels ou non, gratifications et autres rémunérations , dépassant 1.000 francs par an pour un même bénéficiaire, versés à des tiers ne faisant pas partie du personnel salarié.	Direction départementale des contributions directes
	Déclaration par les personnes, sociétés ou associations recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières, des relevés de coupons portés au cours de l'année 1945 au crédit des titulaires de comptes.	Direction départementale des contributions directes
	Déclaration d'option pour le régime de l'imposition à la cédule des bénéfices industriels et commerciaux d'après le bénéfice réel.	Contrôleur des contributions directes
Avant le 5 février	Dans les entreprises occupant plus de 20 salariés, établissement et dépôt du règlement intérieur , si l'entreprise était ouverte avant le 3 novembre 1945, s'il existe déjà un règlement intérieur, dépôt de celui-ci au Conseil des prud'hommes et envoi à l'Inspecteur du travail.	Conseil des prud'hommes Inspecteur du travail
	Dans les trois mois de l'ouverture d'une entreprise occupant plus de 20 salariés, établissement et dépôt d'un règlement intérieur .	Conseil des prud'hommes Inspecteur du travail

TABLE DES MATIERES

1945

COMMERCE ET INDUSTRIE

	Pages	
Pol QUENTIN	Mars-avril	35
J.-P. GRENIER	Mai	65
A. ALGOUD	Août	134
Jean de SENARCLENS	Septembre	161
J.-P. ALLENBACH	Décembre	233
	Décembre	243
	Décembre	250

FINANCES

Frédéric JENNY	Quelques aspects de la conférence de Bretton Woods .. .	Janvier-février, mars-avril	4, 28
Gaston de HALLER	Imposition par le fisc helvétique des avoirs de personnes physiques suisses domiciliées en France .. .	Janvier-février	8
Henry LAUFENBURGER	Une nouvelle forme de crédit international : "le prêt et bail" ..	Mai	55
Robert VERMOT	Finances fédérales et perspectives d'avenir.. .	Octobre	215

ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE

René LALIVE D'EPINAY	La paix du travail .. .	Mars-avril	31
J.-P. GRENIER	Les accords de Berne vus par la presse.. .	Mars-avril	37
Georges THOMAS	Activité du Comité international de la Croix-Rouge.. .	Juillet	108
Charles AUBERT	Vers la rénovation du patronat en France.. .	Septembre	166
	Les nouveaux articles économiques de la Constitution suisse.. .	Novembre	212

COMMUNICATIONS

L'électrification du réseau des Chemins de fer fédéraux suisses.. .	Octobre	185
L'électrification du réseau de la Société nationale des chemins de fer français	Octobre	189

BIOGRAPHIES

Paul de PERREGAUX Gérard de PURY	Le nouveau ministre de Suisse en France.. Le nouveau directeur de la Chambre de commerce suisse en France.. Ernest Monvert †, vice-président de la Chambre de commerce suisse en France Gérard Bauer, conseiller de légation, chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France	Mai Août Septembre Octobre	53 132 160 184
-------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

CIRCULAIRES

N° 141.	— Réparation des dommages de guerre subis par des Suisses en France..	Janvier-février	16
N° 142.	— Nouveau régime des paiements entre la France et la Suisse	Janvier-février	17
N° 143.	— Acquisition de nationalité par mariage	Janvier-février	18
N° 144.	— Relations postales en France..	Mars-avril	40
N° 145.	— Envois postaux de France à destination des pays étrangers..	Mars-avril	41
N° 146.	— Envois postaux de Suisse en France..	Mars-avril	42
N° 147.	— Transport de papiers par les voyageurs quittant la France à destination de l'étranger ou de l'Empire	Mars-avril	42
N° 148.	— Le régime actuel des importations suisses en France et des exportations françaises en Suisse et additif	Mai, août	68,151
N° 149.	— Déclaration des avoirs à l'étranger	Juin	99
N° 150.	— Régime douanier et fiscal des importations..	Juin	99
N° 151.	— Relations postales entre la France et la Suisse..	Juin	100
N° 152.	— Représentations en France de maisons suisses	Juin	100
N° 153.	— Modifications dans le régime des visas aller et retour entre France et Suisse..	Juillet	117
N° 154.	— Répression des infractions relatives à la réglementation des changes..	Juillet	119
N° 155.	— Modifications intervenues en France dans le régime des importations et des exportations et rectificatif..	Juillet, août	121,151
N° 156.	— Emissions radiophoniques françaises et suisses..	Juillet	122
N° 157.	— Nationalité des enfants nés en France de parents suisses..	Août	150
N° 158.	— Relations postales entre la France et la Suisse..	Août	151
N° 159.	— Circulation des civils français et étrangers sur le territoire métropolitain	Août	151
N° 160.	— L'impôt français de solidarité nationale	Octobre	197
N° 161.	— Conditions de voyage entre la France et la Suisse..	Octobre	198
N° 162.	— L'assurance-crédit d'Etat pour risques à l'importation	Décembre	255

DOCUMENTATION ET RENSEIGNEMENTS